



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

**Direction générale de
l'enseignement et de la recherche**
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des politiques de formation
et d'éducation

**Comité de pilotage des Troisième Rencontres nationales de l'innovation
pédagogique du 20 juin 2019**

Relevé de conclusions

OBJET DE LA RÉUNION	Date/lieu	Rédacteurs
Comité de pilotage des Troisième Rencontres nationales de l'innovation pédagogique du 20 juin 2019	20 juin 2019 Paris - DGER	Bruno VOCANSON Nathalie HERAULT

Participants

Membres présents :

Adelline CROYERE (Sous-directrice POFE) (introduction)

Nathalie HERAULT (POFE /chargée de mission innovation pédagogique et numérique éducatif)

Héloïse GIORDANO (adjointe à la cheffe de bureau BDET)

Sébastien VIAL (Sous-direction EDC, chargé de mission formation des personnels)

Bruno VOCANSON (POFE / chargé de mission innovation pédagogique)

Francine RANDI (IEA)

Véronique WOZNIK (IEA)

Laurence PERS-PHILIPPOUX, directrice de l'EPLEFPA de Brive- Voutezac

Véronique DUCHESNE (CNEAP)

Nicolas BOIVIN (UNREP)

Christian RESCHE (SupAgro Montpellier)

Isabelle GABORIEAU (CEZ de Rambouillet)

Franck PICAULT (AgroSup DIJON)

Membres excusés :

Joëlle GUYOT (adjointe à la Sous-directrice POFE)

Franck FEULLATRE (chef du bureau BVIE)

Yveline GUEGAN (BFPCA)

Marie-Aude STOFER (BDES)

Elizabeth LESCOAT (adjointe Sous-direction SDRICI)

Marie LARROUDE (cheffe du SRFD Occitanie)

Céline MONIER (référente innovation pédagogique Occitanie)

Fabrice BLANQUET, (directeur-adjoint EPLEFPA de Hyères)

Thierry DEDIEU (CNEAP)

Charles MICHEL (CNEAP)
Serge DECLERCQ (UNMFREO)

Bruno RIGHETTI (SupAgro Montpellier)
Sylvie PETITJEAN (AgroSup Dijon)
Jean-Michel MILLOTTE (AgroSup Dijon)
Laure MAGNIER (ENSFEA de Toulouse)

Remarque liminaire importante :

est joint à ce compte-rendu du second COFIL celui du premier qui s'est déroulé le 22 février 2019 et qu'il convient de relire concernant le cadre des Rencontres, l'enjeu, le contexte, le rôle des structures dans la préparation des Rencontres et un premier schéma d'organisation prévu.

Le second COFIL, du 20 juin 2019, part de ces éléments préétablis.

Introduction : Remerciements de la part de la Sous-directrice POFE, Adeline CROYERE, qui rappelle l'importance de l'événement que représenteront les troisièmes Rencontres nationales de l'innovation pédagogique des 18 et 19 mars 2020 à SupAgro Montpellier et qui souligne l'importance de l'implication de chacun.

Le comité national d'expertise de l'innovation pédagogique, présidé par Monsieur Pascal MARQUET, se réunira le 27 juin. Ce comité s'impliquera dans les Rencontres et fera des propositions. Il a défini le thème des Rencontres, qui sera : « éduquer, former, innover, avec ou sans numérique, dans une société numérisée ».

ORDRE DU JOUR

1- Rappel sur le contenu des Rencontres
Enjeux, objectifs, contexte et calendrier.
Thématique.
Public visé.
Pilotage de la préparation des Rencontres.

La DGER rappelle le cadre de ces Rencontres. Elles feront suite à celles de Toulouse en 2015 et de Dijon en 2017.

Elles se dérouleront du 18 mars 2020 matin au 19 mars à 13h dans les locaux de SupAgro Montpellier.

L'enjeu et l'objectif sont de rassembler des acteurs de la communauté éducative, enseignants, formateurs, personnels de direction (public et privé), inspecteurs de l'enseignement agricole, personnels des DRAAF/SRFD, responsables du dispositif national d'appui à l'enseignement agricole, enseignants-chercheurs et chercheurs, autour d'une thématique liée à l'innovation pédagogique et permettant d'échanger, de valoriser des initiatives et des expérimentations, de présenter des outils et de partager des questionnements. Entre 400 et 450 personnes seront invitées. Les publics d'enseignants et de formateurs seront à privilégier.

Le mode de restitution envisagé est important à définir en amont afin que chacun puisse s'appropriier et partager des problématiques et des outils.

Le calendrier de préparation s'étale de novembre 2018 (date du premier comité de pilotage) à mi-mars 2020 et s'articulera autour des travaux :

- d'un comité de pilotage (COFIL), réuni ce jour, présidé par la DGER et de l'Inspection, des représentants des DRAAF/SRFD, des Fédérations de l'enseignement agricole privé, des représentants de directeurs et directeurs adjoints d'EPLEFPA, de représentants du Dispositif national d'appui et notamment de SupAgro Montpellier qui organisera matériellement les Rencontres.

Ce comité aura pour rôle de débattre et de proposer à la DGER une validation de l'organisation générale des Rencontres.

- d'un groupe opérationnel comprenant des représentants de la DGER, de l'Inspection, du DNA et des DRAAF/SRFD. Ce groupe, qui comprend les organisateurs et animateurs des Rencontres se réunira autant que de besoin et dans tous les cas juste avant chaque COFIL. Il a pour rôle de préparer le déroulé précis des Rencontres et d'opérationnaliser l'organisation.

- du Comité national d'expertise de l'innovation pédagogique, présidé par un Professeur d'Université (Monsieur Pascal MARQUET, professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Strasbourg) comprenant des représentants de la DGER, de l'Inspection, des chercheurs de divers horizons et des directeurs d'établissements d'enseignement du DNA (ENSFEA et AgroSup Dijon). Ce comité a pour rôle d'établir un diagnostic sur l'innovation pédagogique dans l'enseignement agricole, de faire des préconisations à la DGER pour valoriser et favoriser l'innovation. Pour les Rencontres, ce comité définit un thème et propose les modifications qu'il jugerait nécessaire de soumettre au COFIL. Le comité avait défini lors de sa réunion du 6 novembre 2018 le thème des Rencontres : « éduquer, former, innover, avec ou dans numérique, dans une société numérisée. Il se réunira deux fois d'ici aux Rencontres, le 27 juin 2019 et le 5 décembre 2020. Ses membres seront personnellement impliqués dans certaines séquences des Rencontres.

- de SupAgro Montpellier, qui coordonne avec la DGER le groupe opérationnel, coordonne l'organisation globale et gère l'organisation matérielle.

Concernant le thème, certains membres du comité proposent de présenter positivement une problématique autour de la question des apprentissages dans une société numérisée.

Par ailleurs, les membres du COFIL insistent sur l'importance du partage d'expériences, autour de problématiques et de questionnements clairement posés, sans se positionner sur une logique de « modèle ». Il y aura des publics qui découvrent, d'autres qui questionnent et d'autres qui proposent ou qui montrent des initiatives.

Il faudra insister sur des pistes de pratiques questionnées au regard des objectifs recherchés et des conditions de réussite.

2 - Organisation générale des trois demi-journées
Présentation d'une proposition de schéma élaboré par le groupe opérationnel

La proposition d'organisation des trois demi-journées proposée par le

Choix, organisation et animation des pôles ou parcours thématiques.

groupe opérationnel est jointe au présent compte-rendu..

La première matinée sera consacrée à un accueil par la Direction de SupAgro Montpellier et à une introduction du Directeur général de l'enseignement et de la Recherche.

L'accueil et l'introduction seront suivis d'une conférence (M. Bruno DELIEVRE, Professeur à l'Université de MONS, a accepté - thème et titre à préciser, puis à un intermède possible pouvant se présenter sous la forme de réactions filmées ou de questionnement d'apprenants - ou bien intervention d'un dessinateur (FIX) sur la thématique des Rencontres, enfin à une seconde partie qui serait soit une seconde conférence, soit une animation, sous forme de « controverse » sur une question posée, avec un procureur, un avocat, des jurés qui s'expriment et le public qui interagit par questions. Cette proposition, faite par M. Jean-Charles CAILLEZ, vice-président de l'Université catholique de Lille, est à creuser avec lui si elle est retenue.

L'après-midi du 18 mars sera organisée par « pôles » ou parcours thématiques (7 pôles ou parcours thématiques, regroupant chacun entre 50 et 70 personnes), dans lesquels chaque participant s'inscrirait à l'avance.

Le principe de ces « pôles » ou « parcours thématiques » consiste à proposer aux participants, autour d'un thème ou d'une question, que le futur groupe opérationnel du 15 octobre devra fixer et préciser, une « palette » d'activités (ateliers, présentations d'outils innovants au titre de la pédagogie, débats, conférences, démonstrations.....). Il est nécessaire de trouver un équilibre entre un schéma « rassurant » et des propositions novatrices et engageantes.

Les pôles seront animés et coordonnés par 2 à 4 personnes issus du Dispositif national d'appui et (ou) de l'Inspection. Ils s'étaleront sur 4 heures avec une pause et une possibilité de participer à plusieurs activités au sein d'un même pôle.

Les rôles et missions des coordinateurs des pôles sont les suivants :

- Affiner et valider le titre pour chaque « pôle » et les questions
- Rédiger une courte présentation (une demi page) de l'objet du Pôle. Elle devra être prêt pour courant novembre pour être mise en ligne sur un outil collaboratif. La présentation définitive et les questionnements seront intégrés au programme communiqué aux participants.
- Identifier des ressources à mettre en ligne avant les Rencontres.
- Proposer et préparer l'animation générale du pôle
- Identifier et inviter des personnes pour des témoignages, interventions (prise en charge des frais de missions)
- Veiller à la représentation des différents acteurs public / privé, tech/sup,
- Si matière et temps disponibles - rédiger un témoignage pour le site POLLEN avant les Rencontres
- Identifier les "besoins" pour animer le pôle (salles / équipements / ordi / visio ...)
- Prévoir la restitution avec le format (Forum des restitutions).
- Mettre en ligne les travaux réalisés pendant le Pôle (à partir d'un modèle de document).

Les pôles et animateurs pressentis sont récapitulés dans un tableau annexé au présent compte-rendu.

Les pôles proposés au comité de suivi et dont les titres et questionnements seront à affiner sont les suivants :

Une brève présentation de l'avancement de la réflexion sur chaque pôle est annexée au présent compte-rendu.

Pôle 1 : les métiers auxquels on forme.

Pôle 2 : pédagogie coopérative / collaborative

Pôle 3 : Activité des enseignants et des élèves en classe

Pôle 4 : Numérique et organisations

Pôle 5 : hors la classe, lieu de vie, vivre ensemble

Pôle 6 : L'accessibilité numérique au sein de dispositifs inclusifs

Pôle 7 : pôle ouvert

Le principe de ce pôle ouvert est de proposer diverses activités aux participants avec des conférences, un forum ouvert, des jeux sérieux, des présentations d'outils, etc...Un planning précis devra être prévu pour ce pôle.

Les principales remarques des membres du COPIL sur les différents pôles et leur présentation portent sur les points suivants :

Pôle 1 : les métiers auxquels on forme.

Il convient de bien penser à l'ensemble des métiers auxquels on peut former, donc ceci comprend les métiers de services à la personne. Il faut imaginer un questionnaire et une problématique englobante.

Questions : sera-t-il question des drones ? De l'intelligence artificielle ?

Pôle 2 : pédagogie coopérative / collaborative

Il convient de rencontrer des personnes qui ont éprouvé le coopératif en classe. Il faut montrer « qu'on est dans le mouvement » et introduire dans ce pôle des témoins concrets, en plus des capsules vidéo proposées. On peut montrer ce que le numérique apporte en plus. Sylvain Connac est proposé comme chercheur possible à contacter.

Pôle 3 : Activité des enseignants et des élèves en classe

3 ou 4 ateliers pourraient être organisés en parallèle.. Il faut chercher des intervenants, des chercheurs.

Pôle 4 : Numérique et organisations

Le titre semble trop flou. Il conviendra donc de le préciser dans le questionnaire.

Le périmètre se situe dans ce que le numérique a changé dans les organisations. Il concerne l'enseignement, mais peut s'étendre aussi à la transformation numérique de l'État.

Des intervenants potentiels cités sont le lycée de Tulle et celui de Moullins (expérimentations portant sur plusieurs années). Il faudra cependant montrer toutes les « petites » innovations du quotidien

Pôle 5 : hors la classe, lieu de vie, vivre ensemble

Ce pôle est le moins avancé dans sa présentation lors du comité. Il est proposé aux organisateurs que ce soit bien l'aspect éducatif qui soit cerné. Les élèves (ou apprenants) sont attendus dans ce pôle. Il faudrait les associer à des témoignages, des débats, ou à l'animation d'un atelier...

Pôle 6 : L'accessibilité numérique au sein de dispositifs inclusifs

La préparation de ce pôle semble particulièrement bien avancée aux membres du COPIL.

Pôle 7 : pôle ouvert

Ce pôle se différencie des autres car n'est pas thématique. Il faut que ce soit un espace de découverte, demander des projets. Educagri Editions, Canopé ou d'autres éditeurs pourraient participer à ce pôle « ressources ».

La matinée du 19 mars sera consacrée dans une première partie à une restitution des pôles organisés la veille.

Cette restitution sera réalisée sous forme de « barcamps » chaque pôle , présentant deux sujets donc deux barcamps...
Présentation des travaux par des participants volontaires, (car ils vont aller voir les autres restitutions)
Il faudra proposer un cadre pour la restitution / les conditions (en quoi le numérique contribue à l'apprentissage et/ou à l'éducatif ?) / comment faire évoluer ma pratique ?
format Barcamp de 15 mn par groupe / 5 mn de "rotation"

****La problématique****

intentions, buts, vigilances, conditions de réussite, exemple et illustration :
on peut choisir une sous question, une affiche, un outil, une vidéo...

Une seconde partie de la matinée (1h) , animée par un professionnel de la communication (voir en Région Occitanie) . Des questions « vives » préparées pourraient être posées à des acteurs identifiés (enseignants, chercheurs, autorités académiques, directeurs d'établissements, apprenants, etc...)...

La clôture serait faite par M. Pascal MARQUET, Président du comité national d'expertise de l'innovation pédagogique, « grand témoin » des Rencontres, qui tirerait des enseignements et des conclusions et qui tracerait des perspectives .

<p>3 - Organisation matérielle.</p>	<p>Concernant la valorisation des Rencontres, le comité insiste sur la nécessité de réaliser des productions par pôle. Il faudra des livrables disponibles à la fin de l'événement et réfléchir à leur mode de diffusion.</p> <p>En fin de comité, l'organisation matérielle prévue lors du précédent comité (voir précédent compte-rendu) est rappelée.</p> <p>Un point est fait sur les inscriptions. Le dispositif sera organisé et précisé à partir de novembre, avec une entrée dans SAFO « Rencontres nationales de l'innovation ».</p> <p>La séance du COPIL se conclue en fixant la prochaine réunion u jeudi 14 novembre 2019, de 10h à 13h30, à la DGER, en salle LW001.</p>
--	--